



Déroulement du bilan de compétences ?

Les trois phases du bilan de compétences :

- Un entretien préliminaire, dont le rôle est
 - . d'informer des conditions de déroulement du bilan, des méthodes et des techniques proposées,
 - . d'analyser la nature des besoins et les motivations,
 - . de permettre de concrétiser l'engagement réciproque

- Une phase d'investigation, pendant laquelle il s'agit
 - . d'analyser et d'identifier les besoins, les motivations et intérêts,
 - . de recenser les acquis personnels et professionnels,
 - . de déterminer les possibilités d'évolution professionnelle,
 - . d'explorer les secteurs d'activités et leurs métiers,
 - . de définir un plan d'action pour réaliser le projet,
 - . de capitaliser les éléments dans le livret de suivi

- Une phase de conclusion au cours de laquelle sont présentés les résultats détaillés, les conditions de réalisation du projet professionnel et est remis le document de synthèse.